

GRP® Tour de la Sambuy-Étape1

Secteur Sources du Lac d'Annecy - Faverges-Seythenex



Les chalets de la Bouchasse



Cette première étape peut être raccourcie en période estivale par une montée en télésiège. Elle mène, par un sentier balcon, jusqu'au refuge pastoral du Drison.

Le passage câblé du Pas de l'Ours, et les chalets d'alpages pratiquant la vente directe de fromage (chèvres) jalonnent cette étape. Au chalet de la Bouchasse un sentier pédagogique vous raconte la vie en estive !

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 3 h 15

Longueur : 7.2 km

Dénivelé positif : 665 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Itinéraire

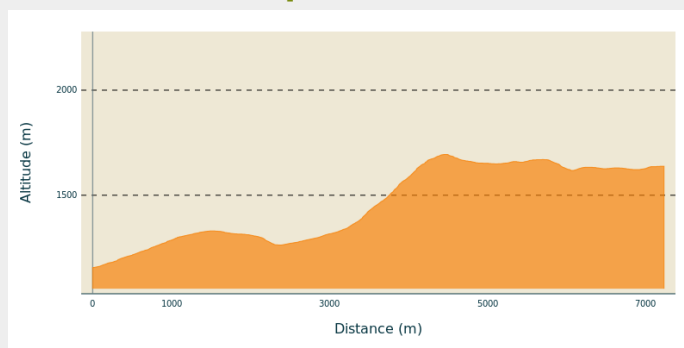
Départ : Station de la Sambuy, Faverges-Seythenex

Arrivée : Chalet du Drison, Plancherine

Communes : 1. Faverges-Seythenex

2. Plancherine

Profil altimétrique



Altitude min 1155 m Altitude max 1694 m

Depuis la station de la Sambuy (1150 m), prendre le large chemin empierré qui part à droite, puis à gauche (carrefour du Vargnoz 1190 m) pour traverser les pistes sous le télésiège. Continuer en montant vers l'est.

1 - Dans un virage, quitter le chemin empierré et, par un petit chemin descendant à gauche, continuer horizontalement jusqu'au Pas de l'Ours (court passage délicat équipé de câbles). monter par un bon sentier forestier pour rejoindre le sentier des Chaffauds.

2 - L'itinéraire en lacets grimpe jusqu'au fond de la combe à Sous la Bouchasse (1675 m), au pied de la falaise.

3 - Prendre à gauche la piste taillée dans le rocher qui dessert la chalet de la Bouchasse. Descendre 100 m sous le chalet et s'engager dans la longue traversée sous la pointe de la Sambuy, qui mène au chalet du Drison (1640 m).

Sur votre chemin...



Station de la Sambuy (A)

La petite tortue (B)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

- redescendez par le même chemin ou à skis par la descente NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Sur votre chemin...



Station de la Sambuy (A)

La station de La Sambuy offre la possibilité de découvrir et pratiquer un large panel d'activités aussi bien l'hiver ; ski, ski de randonnée, raquettes, luge sur rails, Parets, snake gliss' et bien d'autres... ; que l'été avec de la randonnée, de la via ferrata, de la luge sur rails, du TUBBY Jump et plus encore.

Crédit photo : M.Tixier



La petite tortue (B)

La petite tortue ou vanesse de l'Ortie, est un papillon courant sur l'alpage. Sa chenille se nourrit exclusivement de l'Ortie brûlante, plante qui abonde autour des chalets, sur les replats riches en nitrate car souvent fréquentés par le bétail.